



## Espace Invest 3 PEP<sup>1</sup>

Montant minimal de versement initial	5 000 €
Frais d'adhésion à l'association ayant souscrit le contrat	NA
<b>Frais annuels</b>	
<b>Frais de gestion du contrat</b>	
Frais des supports	
Support fonds euros	0,80% maximum
Support unités de compte	0,96% maximum
Support Eurocroissance	NA
Gestion pilotée	NA
<b>Frais de gestion des unités de compte (propres aux actifs)</b>	
1/ Gestion libre	
Fonds actions <sup>2</sup> (moyenne au 31/12/2024)	2,30%
Dont taux de rétrocessions de commissions <sup>3</sup>	0,87%
Fonds de capital-investissement (moyenne au 31/12/2024)	NA
Dont taux de rétrocessions de commissions <sup>3</sup>	NA
Fonds immobilier <sup>4</sup> (moyenne au 31/12/2024)	2,65%
Dont taux de rétrocessions de commissions <sup>3</sup>	0,61%
Fonds mixtes (moyenne au 31/12/2024)	2,05%
Dont taux de rétrocessions de commissions <sup>3</sup>	0,78%
Fonds monétaires (moyenne au 31/12/2024)	0,22%
Dont taux de rétrocessions de commissions <sup>3</sup>	0,00%
Fonds obligations <sup>5</sup> (moyenne au 31/12/2024)	1,62%
Dont taux de rétrocessions de commissions <sup>3</sup>	0,44%
Fonds spéculatifs (moyenne au 31/12/2024)	2,33%
Dont taux de rétrocessions de commissions <sup>3</sup>	0,85%
Autres (moyenne au 31/12/2024)	NA
Dont taux de rétrocessions de commissions <sup>3</sup>	NA
2/ Gestion pilotée	
Mode de gestion n°1 (moyenne au 31/12/2024)	NA
Dont taux de rétrocessions de commissions <sup>3</sup>	NA
<b>Autres frais annuels</b>	
Frais forfaits	NA
Frais proportionnels	NA
<b>Frais ponctuels par opération (taux ou montant maximal)</b>	
Frais sur versement	4,50%
Frais de changement de mode de gestion (en % ou en €)	0,00%
Frais d'arbitrage (exclusion des frais liés aux options de gestion)	
Proportionnels ou forfaits	0,60%, plafond à 200€/arbitrage
Nombre d'arbitrages gratuits/an	1
Frais de transfert sortant vers un autre produit	0,00%
Frais sur les versements de rente	0,00%
Frais de rachat	0,00%

NA : non applicable

<sup>1</sup>= Le tableau indique les principaux frais du contrat d'assurance vie ou de capitalisation constaté au dernier exercice clos. Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau.

<sup>2</sup>= la catégorie « fonds actions » (OPC de type actions) inclut les ETF et mais exclut les fonds de capital-investissement (FCPR, FPCI, FPS) et les titres vifs (actions et obligations en direct).

<sup>3</sup>= part des frais reversés au profit du distributeur et du gestionnaire du plan au cours du dernier exercice clos.

<sup>4</sup>= la catégorie « fonds immobilier » inclut les OPCI, les SCPI, les SCI et autres FIA Immobilier.

<sup>5</sup>= la catégorie « fonds obligations » concerne les OPC de type obligations.

**Generali Vie, Société anonyme au capital de 341 059 488 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 602 062 481 RCS Paris**

N° d'identifiant unique ADEME FR232327\_01NBYI - Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris

Société appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026.